

Réf: Dossier 479436

Avis de constitution

SOCIETE « CREART GROUP »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU NON LOIN
DU 40e ARRONDISSEMENT, Lot 2401, Ilot 201

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 13/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CREART GROUP »

Objet : IMPRIMERIE, EVENEMENTIEL, MARKETING
OPERATIONNEL, HIGH-TECH, ENERGIE, SUPPLY CHAIN.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU NON LOIN
DU 40e ARRONDISSEMENT, Lot 2401, Ilot 201

Dirigeant(s) M KABORE YOUNOAGA LOUIS ARISTIDE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01125 du 28/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05738/GTCA/RC/2026 du 28/01/2026

